

# Matières acceptées dans votre bac brun

## Résidus alimentaires



Céréales, grains,  
pains, pâtes, farine  
et sucre



Fruits ou légumes  
cuisinés ou non



Viandes, poissons,  
fruits de mer,  
coquilles d'œufs  
et os



Marc de café  
et filtres,  
sachets de thé



Produits laitiers,  
gâteaux, sucreries,  
noix, écales



Nourriture  
pour animaux  
domestiques

## Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout, papiers mouchoirs
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments
- ✓ Sacs en papier
- ✓ Cendres froides

# Matières refusées dans votre bac brun

## Résidus verts (résidus de jardin)

- ⊘ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ⊘ Fleurs, plantes d'intérieur et restants d'empotage, incluant le sable et la terre
- ⊘ Branches

## Matières indésirables refusées

- ⊘ Sacs de plastique
- ⊘ Vaisselle compostable
- ⊘ Déjections et litières d'animaux
- ⊘ Animaux morts ou parties d'animaux morts
- ⊘ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ⊘ Roche, gravier
- ⊘ Bouchons de liège

## Résidus non compostables ou contaminés

- ⊘ Contenants et emballages de carton ciré ou de matériaux composites
- ⊘ Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides, feuilles de sèche-linge
- ⊘ Chandelles
- ⊘ Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- ⊘ Médicaments et déchets biomédicaux
- ⊘ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ⊘ Matières recyclables : plastiques, verre, métaux, textiles, fibres
- ⊘ Tout objet électronique
- ⊘ Résidus domestiques dangereux
- ⊘ Fibres sanitaires ayant été en contact avec des produits chimiques



**Du bac à la terre**  
Collecte des résidus alimentaires

Fièrement

